

Fraternité



Le dispositif HVE, niveau 3 de la certification environnementale des exploitations agricoles

RENCONTRES RÉGIONALES GRANDES CULTURES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / AUVERGNE – RHÔNE-ALPES 27 JANVIER 2021







Sommaire

1.Présentation générale de la certification environnementale

- a. Les 3 niveaux de la certification
- b. Informations plus précises sur le niveau 2
- c. Focus sur la HVE

2.Etat des lieux en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes

- a. Les derniers chiffres de juillet 2020
- b. Evolution au cours du premier semestre 2020

3.Critiques et éléments de réponses

27/01/2021 2





Qu'est-ce que la certification environnementale des exploitations agricoles ?

Certification créée en 2011, pour reconnaître les <u>exploitations engagées</u> dans des <u>pratiques</u> <u>particulièrement respectueuses de l'environnement</u>

Démarche individuelle ou collective





3 niveaux de certification, avec HVE pour 3^e niveau

Connaît un engouement récent







Complémentaire au label Agriculture Biologique





1. Présentation du dispositif

27/01/2021





Les niveaux de la certification environnementale

HVE : certifie que les pratiques agricoles de l'exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement

Niveaux 2 et 3 obtenus après audit par un organisme certificateur

Niveau 3 (HVE) Obligation

Niveau 2 : Respect d'un cahier des charges avec obligation de moyens

de résultats

Evaluation de l'exploitation au regard des exigences des niveaux 2 et 3

Niveau 1 : respect des règles de bonnes pratiques au titre de la conditionnalité de la PAC





La certification environnementale de niveau 2

Respect d'un référentiel comportant 16 exigences environnementales concernant la <u>biodiversité</u>, la <u>stratégie phytosanitaire</u>, la <u>gestion de la fertilisation</u> et de l'<u>eau</u>.

Non obligatoire pour prétendre à la certification HVE

Reconnaissance possible de certaines démarches de qualité

(liste complète des démarches reconnues : https://agriculture.gouv.fr/niveau-2-de-la-certification-

environnementale-chiffres-cles-et-liste-des-demarches-reconnues)











Engagés pour le bon.





La Haute Valeur Environnementale

Evaluation des performances environnementales de l'exploitation sur la base d'indicateurs (obligation de résultats) :

- Environnementaux (voie A)
- Economiques (voie B)

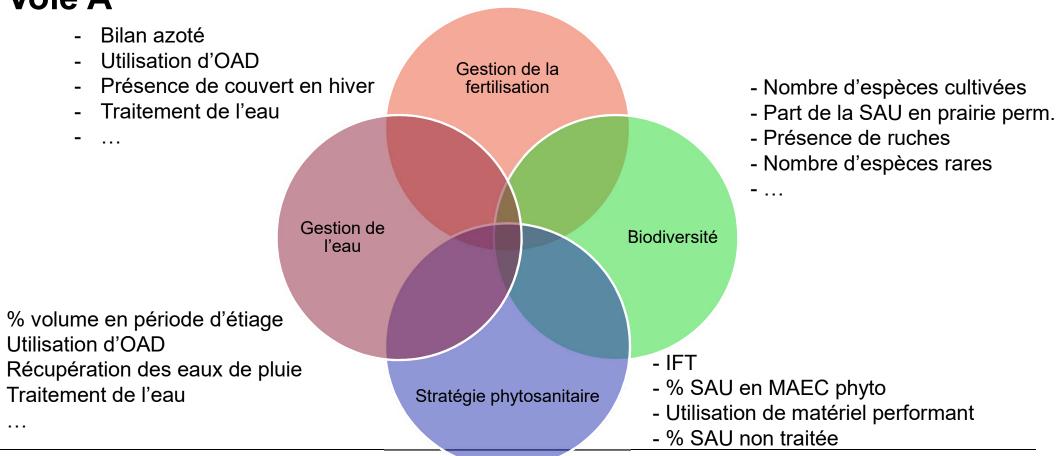
Permet de valoriser les produits en apposant le logo (produits composés à 95 % de matières premières issues d'exploitations HVE).

Donne droit à crédit d'impôt pour 2021 et 2022 (2 500€ par exploitation ou par associé pour les GAEC) cumulable avec d'autres aides et crédits d'impôts.





Conditions d'obtention de la HVE : Voie A



7





Conditions d'obtention de la HVE : Voie B

Intrants (sens large) représentent moins de 30 % du chiffre d'affaire de l'exploitation



Infrastructures agro-écologiques >= 10 % SAU

OU

Prairies permanentes (5 ans et +) >= 50 % SAU





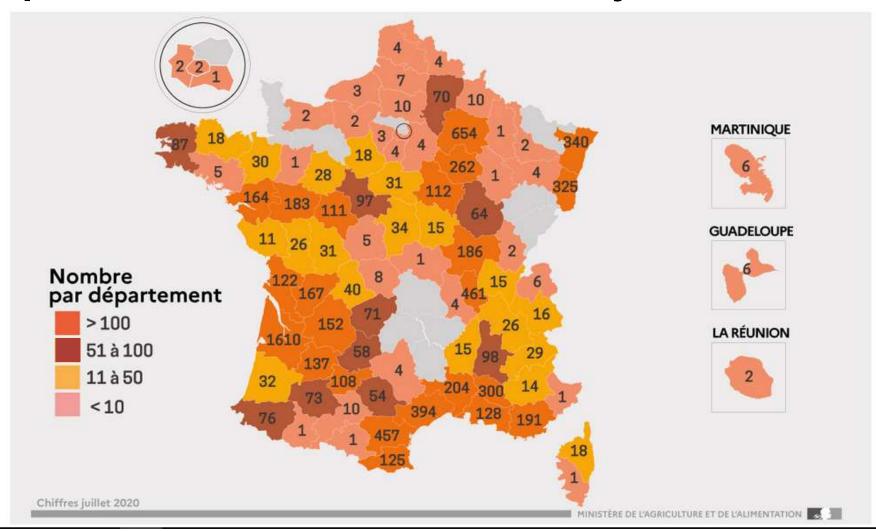
2. Etat des lieux en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes

27/01/2021





Exploitations certifiées HVE au 1er juillet 2020



Evolution du nombre d'exploitations certifiées France AgriMer



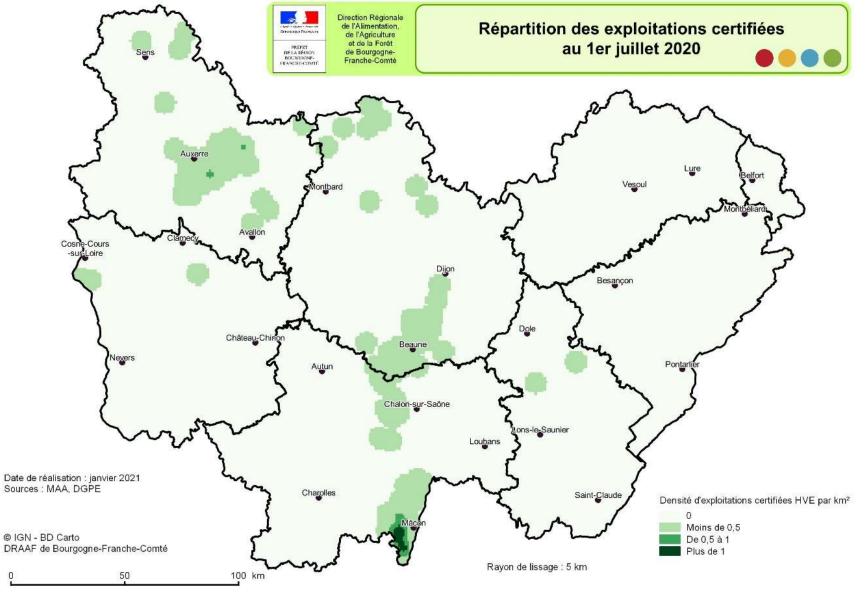
Régions Auvergne-Rhône-Alpes - Bourgogne-Franche-Comté Répartition des exploitations certifiées HVE au 1er juillet 2020 par département



Département	Nombre d'exploitations HVE Janvier 2020	Nombre d'exploitations HVE Juillet 2020	Evolution
Côte-d'Or	40	64	60%
Jura	1	2	100%
Nièvre	8	15	88%
Saône et Loire	73	186	155%
Yonne	38	112	195%
Ain	13	15	15%
Ardèche	11	15	36%
Drôme	64	98	53%
Isère	26	26	0%
Loire	3	4	33%
Rhône	229	461	101%
Savoie	14	16	14%
Haute-Savoie	2	6	200%
TOTAL	522	1020	95%











3. Critiques et éléments de réponses

27/01/2021





Incohérence, manque d'ambition, approche non-systémique, comparaison à l'Agriculture Biologique...

Critiques	Eléments de réponses
Prairies mal valorisées (pas intégrées dans le calcul d'IFT)	Comptabilisées dans les surfaces non traitées + permettent d'augmenter le nombre d'espèces cultivées
Références d'IFT obsolètes	Les références seront mises à jour prochainement
Non prise en compte de la consommation énergétique	Vrai, mais pas non plus pris en compte dans la certification AB
Possibilité laissée d'avoir des pratiques non respectueuses sur une partie de l'exploitation	Vrai en théorie, mais cela semble peu probable en pratique du fait des critères et exigences





Critiques	Eléments de réponses	
Produits CMR non interdits	Vrai, possible aussi d'en utiliser en AB	
Incohérence sur le critère de présence de ruches	Même valorisation pour 1 ou 100 ruches = 1 point pour le propriétaire des ruches	
Non valorisation des exploitations économes en eau	Faux : thématique validée pour les exploitations qui n'irriguent pas	
Dispositif peu adapté à l'élevage	Evolutions prévues pour mieux intégrer l'élevage dans le dispositif	
Volet fertilisation peu ambitieux (équivalent zones vulnérables)	Pas tout à fait les mêmes critères, exigences parfois supérieures (bilans azotés, présence de couvert à la mi-novembre)	
Produits de biocontrôle et substances naturelles peu préoccupantes non retenus comme alternatives aux substances de synthèse	Vrai => peut être vu comme une incitation à se détourner de l'action de pulvérisation et à s'orienter vers d'autres pratiques (luttes physique et biologique)	





Conclusion

Rappel => dispositif complémentaire à l'Agriculture Biologique

Démarche davantage basée sur les pratiques et la réduction de la pression sur l'environnement

Pas d'entrée systémique mais exigences incitant à avoir une démarche proche.

Dispositif qui a pour mérite d'obliger l'agriculteur à travailler sur toutes ses pratiques, et à se poser des questions.

https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations

https://hve-asso.com/

https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/credit-impot-exploitations-certifiees-haute-valeur-environnementale https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042753580



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité